

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes
Sud Luberon

Séance du 24 février 2026

Date de convocation : 16 février 2026
Date d'affichage : 16 février 2026

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 32
Nombre de voix exprimé : 37

L'an deux mille vingt-six et le vingt-quatre février,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Président,

Objet de la délibération n°2026-001
Attribution de subventions aux partenaires et aux associations pour l'année 2026

Rapporteur : Jean-Marc BRABANT

Présents :

Robert TCHOBDRENOVITCH, Geneviève JEAN, Jean-Marc BRABANT, Catherine SERRA, Karine MOURET, Géraud DE SABRAN PONTEVES, Jacques NATTA, Séverine MAUGAN-CURNIER, Emma LEON, Alain GOUIRAND, Joëlle RICHAUD, Eve MAUREL, Jean-Louis ROBERT, Alain DE VILLEBONNE, Mylène GARCIN, Josiane PANATTONI, Marc DUVAL, Valérie GRANGE, Marc JAUBERT, Samantha KHALIZOFF, Alain GUEYDON, François BONNET, Nicolas SALERNO, Jacques DECUIGNIERES, Nathalie LBOUC, Jean-Luc BOREL, Romain BRETTE, Mariane DOMEIZEL, Franck LAROCHE, Richard ROUZET, Jean-Paul GROUILLER, Serge ROBIN.

Procurations :

Rose-Marie DUMONTIER donne procuration à Jean-Paul GROUILLER, Gregory RISBOURG donne procuration à Geneviève JEAN, Emilie BASTIE donne procuration à Jean-Marc BRABANT, Pierre AUBOIS donne procuration à Mariane DOMEIZEL, Josianne MAURIN donne procuration à Jean-Louis ROBERT

Absents et excusés :

Philippe EGG, Anne-Marie DAUPHIN, Céline ALARCON, Bernadette VITALE, Armelle TOUATI, Brigitte PASCAL-FREYTAG, Patricia GERBE ;

Monsieur Jean-Luc BOREL est nommé secrétaire de séance

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération du conseil communautaire n° 2023-132 en date du 14 décembre 2023 définissant les critères d'attribution des subventions aux associations ;
Vu les sollicitations d'associations pour l'attribution de subventions ;
Vu l'avis positif de la commission d'examen des subventions en date du 05 février 2026 ;
Vu le compte-rendu de la séance de Bureau en date du 03 février 2026 ;
Vu le compte-rendu de la séance de Bureau en date du 06 février 2026 ;
Vu les statuts de COTELUB,

Considérant ce qui suit :

Les demandes d'attribution de subvention pour l'année 2026 aux partenaires ci-dessous ont été approuvées en séance de Bureau du 03 février 2026 :

Objet	Nom de l'organisme	Montant de la subvention attribuée
Evènement de ferme en ferme	CIVAM PACA - CAVAILLON	500,00 €
Soutien à l'agriculture et au développement durable - Filière de traitement des plastiques agricoles	GROUPEMENT DEVELOPPEMENT AGRICOLE (GDA)	250,00 €
Soutien au développement économique et à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans	LA MISSION LOCALE DU LUBERON	11 671,00 €
Projet Auto-Ecole Solidaire	LA MISSION LOCALE DU LUBERON	5 000,00 €
Convention spécifique "Aller-Vers"	LA MISSION LOCALE DU LUBERON	50 000,00 €
Soutien à l'agriculture - Prévention contre la grêle	PREVIGRELE - CAVAILLON	10 588,54 €
Soutien et promotion de l'entrepreneuriat en tenant compte des enjeux liés à la transition écologique et numérique	RESEAU INITIATIVE TERRES DE VAUCLUSE	40 000,00 €

Les demandes d'attribution de subvention pour l'année 2026 aux associations ci-dessous ont été approuvées lors de la commission d'attribution de subvention du 05 février 2026 et en séance de Bureau du 06 février 2026 :

Objet	Nom de l'organisme	Montant de la subvention attribuée
Festival Les Sons du Lub'	ARC EN SOL	8 000,00 €

Festival Les Nuits du Château - Spectacle de danse	ART FOR GAÏA	4 000,00 €
Concert au Château à La Tour d'Aigues	ART SPORTS ET LOISIRS	750,00 €
Fonctionnement du Cinéma Cigalon	BASILIC DIFFUSION	18 000,00 €
Fabrique d'images animées - Stages de cinéma pour les jeunes	BASILIC DIFFUSION	3 000,00 €
Festival Cinéma et Métiers	BASILIC DIFFUSION	4 000,00 €
Festival Festibatuc	BATUCALUB	2 000,00 €
Fête de l'Aiguier	CENTRE SOCIAL DE L'AIGUIER	1 000,00 €
Crèche Vivante	CRECHE ET TRADITIONS	700,00 €
Festival Le Grand Ménage	CULTURE LUB	25 000,00 €
Festival musical de village en village	FESTIVAL DURANCE LUBERON	1 500,00 €
Festival LAGADEU - La Fête des Récoltes	I PATOM THEATRE	1 500,00 €
Le Bruit des mots - Festival de littérature à haute voix	LES NOUVELLES HYBRIDES	1 000,00 €
La Fête de la Forge	REVES DE FORGE	2 000,00 €
Festival Watsü' Live 5 - Festival musical jeune public	WATSÜ SOUND	2 000,00 €
Association musicale Festival Grambois	ZIC POUR TOUS	2 500,00 €
Festival Fadoli Circus - Arts du cirque	ZIM ZAM	4 000,00 €

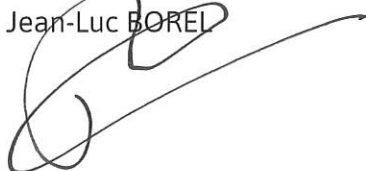
Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver** l'attribution de subventions aux partenaires comme présenté ci-dessus pour l'année 2026 ;
- **D'approuver** l'attribution de subventions aux associations comme présenté ci-dessus pour l'année 2026 ;
- **D'autoriser** le président à verser les subventions visées aux partenaires concernés ;
- **D'autoriser** le président à verser les subventions visées aux associations concernées ;
- **D'autoriser** l'imputation des dépenses correspondantes sur le budget principal ;
- **D'autoriser** le président, ou son représentant dûment habilité, à réaliser toutes démarches et signer tous documents et actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

La délibération est adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance
Jean-Luc BOREL



Le Président
Robert TCHOBDRENOVITCH

